

L'OBSERVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°29

Célébration de la Journée Nationale de la Solidarité à Divo

LE GOUVERNEMENT SOULAGE 1000 FAMILLES VULNÉRABLES OU SINISTRÉES DU FAIT DES INTEMPÉRIES ET AUTRES CHOCS



Conflits

**21 AFFRONTEMENTS, 2 MORTS
ET 34 BLESSÉS ENREGISTRÉS**

Déploiement de l'OSCS

**SIX NOUVELLES COMMISSIONS
RÉGIONALES INSTALLÉES**

Korhogo / Forum "Campus citoyen"

**L'OSCS SENSIBILISE 402 JEUNES SUR LES NOTIONS
DE COHÉSION SOCIALE, PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS**



ÉDITO

LA SOLIDARITÉ PUBLIQUE, FACTEUR DE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION



Le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, dans le cadre de son engagement pour la promotion d'une nation cohésive, met au cœur de ses actions, la solidarité publique. En effet, de la célébration officielle de l'édition 2024 de la Journée Nationale de la Solidarité, le 12 septembre 2024, à Divo,

au lancement du paiement de 30 000 nouveaux bénéficiaires du Programme des filets sociaux productifs, le 21 Septembre 2024, à Korhogo, d'importantes actions à l'échelle nationale ont matérialisé de façon concrète la solidarité de l'Etat envers les populations.

Ces actions de solidarité publique que nous abordons dans ce 29ème bulletin d'information de l'OSCS, soulagent les bénéficiaires et leurs familles ; impactant ainsi positivement leurs conditions de vie. Ceci renforce les liens de solidarité entre l'Etat et les populations dont le sentiment d'appartenir à une nation dans laquelle la cohésion nationale est de mise se trouve renforcer.

Vue ainsi comme l'une des conditions indispensables pour la cohésion sociale, cette manifestation de la solidarité du Gouvernement envers les populations, rassemble les Ivoiriens dans leurs diversités et leurs dirigeants, autour des valeurs d'union, d'entraide et de partage. Des valeurs qui, tant qu'elles sont bien inculquées aux populations permettent évidemment de créer les conditions d'une société harmonieuse. Une société dans laquelle la prévention et la gestion pacifique et responsable des conflits, dont une vingtaine enregistrée ce trimestre ont entaché l'état de la cohésion sociale, sont une réalité.

D'ailleurs, les Commissions Régionales de l'OSCS, dont six nouvelles ont été installées ce trimestre dans les régions du Worodougou, du Moronou, des Grands Ponts, du Bafing, du Bélier et du Gbôklê, pendant le mois de juillet, sont engagées dans leurs circonscriptions respectives, à promouvoir la solidarité et la cohésion sociale. En témoigne l'exemple de la Commission Régionale de l'OSCS dans l'Iffou, qui, contribue activement à la prévention et à la gestion des conflits fonciers dans les localités du département de Daoukro.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale	P. 2
Actualité	P. 3
État de la Cohésion Sociale	P. 4
Plaidoyer	P. 5
Pas à pas	P. 6
• La cohésion sociale : on avance, on recule	
• Tous Azimuts	
• En filigrane	
L'OSCS en mouvement	P. 7
Zoom Sur...	P. 8

Rédaction : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication :
Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef :
Adam ABOU

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Observer, Analyser et Prévenir pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appeler au

07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

Journée nationale de la solidarité 2024 1000 FAMILLES VULNÉRABLES SOULAGÉES



Des bénéficiaires des dons du Gouvernement posant avec les personnalités.

La Côte d'Ivoire a célébré officiellement le 12 septembre 2024 la 17ème édition de la Journée Nationale de la Solidarité, à Divo, dans la région du Lôh-Djiboua. A cette occasion, le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté a mené des actions sociales.

Ainsi, placé sous le thème "Solidarité, socle de cohésion sociale", cette journée a été l'occasion pour le Gouvernement de matérialiser la solidarité de l'Etat envers les populations, en soulageant 1000 familles vulnérables ou sinistrées du fait d'intempéries ou autres chocs. Ce, à travers une remise de vivres, non vivres et numéraires à toutes ces familles bénéficiaires qui ont été sélectionnées dans tous les départements et sous-préfectures de la région du Lôh-Djiboua. Parmi ces 1000 familles, cinq ont reçu la visite surprise de la délégation officielle du Gouvernement conduite par Madame la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, qui avait à ses côtés plusieurs personnalités dont le parrain de la célébration, Monsieur Amédé Koffi Kouakou, Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier, par ailleurs Président du Conseil régional du Lôh-Djiboua.



Le ministre Amédé Koffi Kouakou recevant les dons du Gouvernement des mains de Madame Myss Belmonde Dogo, pour les familles bénéficiaires.

Les 1000 familles assistées sont des ménages en situation de vulnérabilité. Elles ont été sélectionnées sur la base des indicateurs de vulnérabilités avec le concours des Ministères en charge de la Protection Sociale et de la Famille. Il s'agit par exemple des familles étant dans une situation d'extrême pauvreté ou de grande précarité sociale. La manifestation de la solidarité de l'Etat à travers



La délégation du Gouvernement conduite par Madame la Ministre Belmonde Dogo, lors d'une visite inopinée dans une famille vulnérable.

cette célébration de la Journée nationale de la Solidarité a apporté du sourire et de la joie dans les cœurs des membres de ces familles vulnérables.

INTÉGRER LES VALEURS DU VIVRE ENSEMBLE

Justifiant le choix de la ville de Divo pour la célébration de cette édition 2024 de la Journée Nationale de la Solidarité, Madame la Ministre Belmonde Dogo a indiqué que la région du Lôh-Djiboua garde fièrement le statut d'une localité paisible où il fait bon vivre. Une localité où les différentes populations ont su intégrer les valeurs du vivre ensemble à travers des actions de solidarité. Elle a indiqué que cette cérémonie a pour objectif de continuer à sensibiliser les populations du Lôh-Djiboua et poursuivre la promotion des valeurs de solidarité et de cohésion qui sont des leviers incontournables de tout processus de développement.

Adam ABOU

PARTICIPEZ À L'ALERTE PRÉCOCE.

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale et la tranquillité des populations, contactez-nous au

**07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37
05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79 / 05 76 57 08 35**

Conflits

21 AFFRONTEMENTS FONT 2 MORTS ET 34 BLESSÉS

Au cours du troisième trimestre 2024, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a enregistré 21 conflits qui ont causé 2 morts, 34 blessés et d'importants dégâts matériels. Ces conflits, pour la plupart liés au foncier rural, à la chefferie traditionnelle et aux tensions entre éleveurs et agriculteurs traduisent la persistance des tensions sociales. Les conflits fonciers ruraux se distinguent par leur gravité, avec 1 mort et 10 blessés. Tandis que ceux liés à la chefferie traditionnelle ont causé 4 blessés. Les tensions entre éleveurs et agriculteurs ont entraîné 1 blessé.

Par ailleurs, les conflits intercommunautaires au nombre de deux, ont eu des conséquences lourdes, avec 1 mort et 17 blessés. Il s'agit entre autres, d'un affrontement survenu les 6 et 7 août 2024 à Azuretti, sous-préfecture de Grand-Bassam, entre les communautés Alladjan et Ebrié, qui a causé 1 mort et 11 blessés.

La récurrence des conflits montre la nécessité de renforcer les mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits avec la promotion du dialogue intercommunautaire.

Incendies

PLUS D'ATTENTION DANS L'USAGE DES COMBUSTIBLES



Plusieurs baraques parties en fumée dans un incendies, à Akouédo (Cocody) le 8 août 2024.

Le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS a enregistré 664 incendies au cours du troisième trimestre. Ces incendies ont fait 41 victimes dont 30 blessés et 11 décès. Comparativement au deuxième trimestre où 956 cas avaient fait 51 blessés et 14 décès, l'on constate une baisse de 30,56 %. Cette réduction est à louer. Pour maintenir cette tendance, les ménages doivent prendre plus de précautions dans l'usage des combustibles.

En effet, la mauvaise utilisation du gaz, de l'électricité ou du feu de bois provoque souvent des sinistres. Il est donc important d'accentuer la sensibilisation des ménages à la prévention des incendies dans nos communautés.

Sécurité routière

4 639 ACCIDENTS ET 5 841 VICTIMES ENREGISTRÉS

Ce trimestre, les routes ivoiriennes ont été le théâtre de 4 639 accidents qui ont fait 5 841 victimes dont 5 620 blessés et 221 décès. Ces chiffres montrent que la sécurité routière reste une inquiétude pour les populations. L'accident le plus marquant a eu lieu le 6 septembre 2024, entre les villages d'Ounandiekaha et d'Ouéréguékaha dans le département de Niakara, où un carambolage impliquant un car de transport en commun, un camion-citerne et un camion de marchandises a fait 14 morts et 42 blessés. Ce grave cas illustre les risques accrus sur nos routes et en appellent à la conscience de tous : soyons vigilants, responsables et solidaires. Agissons ensemble pour prévenir de nouvelles tragédies sur nos routes.

Inondations

DES CHAMPS, DES RUES ET DES HABITATIONS INONDÉES

Au cours du troisième trimestre de l'année 2024 d'importantes pluies ont provoqué des inondations, dans de nombreuses maisons et sur des axes routiers, rendant certaines zones inaccessibles. On note 36 cas d'inondations d'habitation ayant fait 3 décès, 19 cas d'inondations de rues ayant fait 2 morts et 7 cas d'inondations des champs ayant fait 1 décès. Face à cette situation, il importe de sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques en saison pluvieuse en les exhortant à libérer les emprises publiques et les zones à risques et à nettoyer les canalisations.

Tableau récapitulatif des faits ayant impacté les populations au 3^{ème} Trimestre 2024

TYPLOGIES DES FAITS	RÉCURRENCES	VICTIMES	BLESSÉS	MORTS
Noyade	27	31	1	30
Foudre	1	4	3	1
Inondations de maison	35	5	2	3
Inondations de rue	19	2	0	2
Suicide	7	7	0	7
Conflit	21	36	34	2
Viol	6	6	6	0
Incendie	664	41	30	11
Accident	4 639	5 841	5 620	221
Écroulement de bâtiment en construction	2	2	2	0
Écroulement de mur	4	1	0	1
Écroulement de bâtiment	21	13	9	4
Éboulement de terrain	1	5	2	3
Vents violents	9	0	0	0
TOTAL	5 456	5 994	89	285

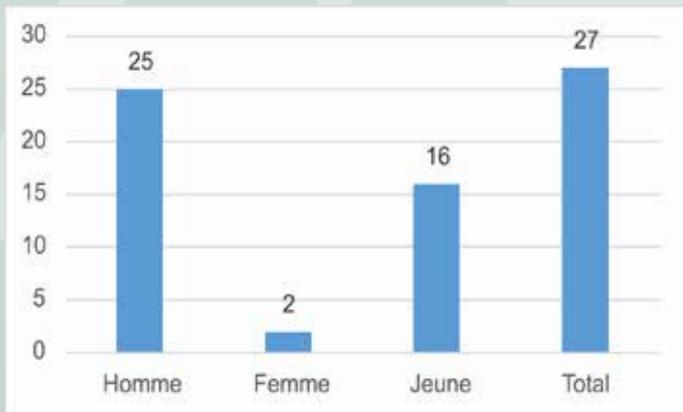
Recrudescence des noyades : SENSIBILISONS LES JEUNES AUX RISQUES DES BAINADES SANS SURVEILLANCE POUR SAUVER DES VIES

La noyade se définit comme l'introduction d'un fluide dans les voies respiratoires, provoquant ainsi un syndrome asphyxique. En Côte d'Ivoire, elle endeuille chaque année de nombreuses familles. En 2024, plus de 89 cas de noyade ont été enregistrés.

UN NOMBRE DE CAS NON NÉGLIGEABLE

En l'espace de trois mois, de juillet à septembre 2024, le Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP) de l'OSCS a enregistré 27 cas de noyade dont les victimes sont essentiellement des hommes. En effet, sur les 27 morts par noyade, 25 sont de sexe masculin dont 16 jeunes.

Graphique 1: Nombre de décès liés aux noyades au 3e trimestre 2024



Source : MAP OSCS juillet à septembre 2024

CAUSES ET LIEUX DES NOYADES

De manière générale, les causes des noyades dans les cours d'eau sont diverses. Pour les cas enregistrés au cours de ce trimestre, les noyades ont eu lieu lors des baignades, des traversées en pirogue sans aucune protection et au cours d'une chute accidentelle dans un cours d'eau. Les raisons sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Causes des noyades

CAUSES	NOMBRE
Causes non élucidées avec découverte de corps de personnes noyées	13
Baignade	7
Traversées des cours d'eau dans des embarcations de fortune sans gilets de sauvetage	5
Chute accidentelle	2

En dehors des cas de noyade dont les causes ne sont pas connues (13 cas), la baignade est la principale cause des noyades enregistrés au troisième trimestre 2024. Les jeunes en sont les principales victimes.

La traversée des cours d'eau dans des embarcations de fortune (pirogues, pinasses) sans aucune mesure de protection comme le port de gilets de sauvetage a constitué une des causes de la noyade.

A titre d'exemple, le 12 juillet 2024, à Guessigué, dans le département d'Agboville, lors d'une traversée, une pirogue qui transportait une mère et ses quatre enfants s'est renversée dans le fleuve alors qu'ils rejoignaient Toumodi. Cet incident a entraîné la noyade des 5 personnes de la pirogue. Un planteur qui pêchait sur le fleuve et ayant assisté à la scène, a tenté de les sauver mais s'est malheureusement aussi noyé. Au total, l'incident a fait 06 morts.

Les rivières, lieux privilégiés pour les baignades, ont enregistré 7 cas de noyade dont 5 concerne des élèves. Cependant 09 cas sur les 13 corps sans vie de personnes noyées dont les causes n'ont pas été élucidées ont été découverts dans les lagunes.

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PRÉVENTIVES

La perte de vie par noyade, peut être évitée par l'adoption de mesures préventives tant par les autorités que par les populations.

Pour cela, le gouvernement doit se doter d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la noyade faisant de cette lutte une priorité nationale. Les autorités locales, les structures techniques telles que l'ONPC et le GSPM et les ONG doivent renforcer la sensibilisation de la population sur les risques de noyade dans les cours d'eau et les mesures préventives.

L'obligation du port du gilet de sauvetage par les usagers des plans d'eau et lors des baignades doit être rigoureusement appliquée. En effet, les Vêtements de Flottaison individuels (VFI) notamment les gilets de sauvetage sont des dispositifs conçus pour maintenir la personne qui les porte à flot, réduisant ainsi considérablement le risque de noyade. Les exploitants des embarcations peuvent ainsi protéger la vie de leurs voyageurs en cas de chavirement ou d'une chute dans l'eau.

Une surveillance des jeunes notamment des élèves après les cours permettra de réduire le nombre de décès des jeunes et des enfants par noyade au cours des baignades. En effet, 5 sur les 7 personnes noyées au cours des baignades sont des élèves.

Pour lutter efficacement contre la noyade en Côte d'Ivoire, il est nécessaire de développer une stratégie nationale de prévention et de lutte contre ce fléau conformément à l'une des recommandations de l'OMS adressées aux Etats dans le rapport mondial sur la noyade intitulé « comment prévenir une cause majeure de décès ». La prévention est vitale. Les actions préventives doivent être axées sur la sensibilisation des populations notamment des jeunes qui sont les principales victimes de noyade au cours des baignades.

Selon l'OMS, la noyade est un phénomène de santé publique.

LA COHÉSION SOCIALE...



On avance

“STOP AUX SORCIERS NUMÉRIQUES” : UNE CAMPAGNE POUR BOUTER LES FAKE NEWS HORS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le phénomène de la désinformation qui gangrène les réseaux sociaux ne laisse pas indifférent le Gouvernement. Le Ministère de la Communication a lancé une campagne de sensibilisation contre les fausses informations appelées communément fake news. Ainsi, avec des panneaux publicitaires placardés sur les routes et des messages de sensibilisation diffusés sur les réseaux sociaux depuis le mois de juillet, cette campagne montre bien l'engagement du Gouvernement à bouter hors des réseaux sociaux les fausses informations à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2025. Cet engagement est à saluer car elle contribue à prévenir les fausses informations et à éviter à la Côte d'Ivoire une crise électorale à l'image de la présidentielle de 2020 qui a été émaillée par des violences -dues en partie aux fausses informations- qui ont fait malheureusement 85 morts et plus de 500 blessés.



On recule

SÉCURITÉ EN MILIEU UNIVERSITAIRE : UN ÉTUDIANT ASSASSINÉ À L'UNIVERSITÉ DE COCODY

Un étudiant nommé Mars Aubin Deagoué, surnommé «Général Sorcier» a été assassiné à Abidjan, dans la nuit du 29 au 30 septembre 2024. Son corps a été découvert au CHU de Cocody, à proximité de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. Il était un membre de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI). Une enquête a été ouverte pour situer les responsabilités. Cet énième meurtre dans le milieu universitaire a créé une grande stupeur et a remis en question l'action de la FESCI dans le système universitaire. Sapant ainsi les efforts du Gouvernement et d'autres partenaires aux développements (ONG, institutions nationales et internationales) dans la lutte contre les violences sur les campus universitaires, en vue de la pacification de l'école ivoirienne.

Adam ABOU

PARTICIPEZ À L'ALERTE PRÉCOCE.

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale et la tranquillité des populations,

appelez-nous au

07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37

05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79 / 05 76 57 08 35

TOUS AZIMUTS

Région de l'Iffou /

LA COMMISSION REGIONALE DE L'OSCS S'IMPLIQUE DANS LA PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS FONCIERS



Les membres de la Commission Régionale de l'Iffou, à l'occasion de leur 4ème réunion trimestrielle de l'année, le 10 octobre 2024, à la Préfecture de Daoukro.

En tant qu'organe de veille, d'alerte et d'aide à la décision, l'OSCS dans le cadre de ses missions s'appuie sur ses Commissions Régionales installées sur le territoire national. Ces Commissions sont les relais des actions de promotion de la solidarité et de la cohésion sociale du Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté.

C'est le cas de la Commission régionale de l'Iffou, qui, au cours du troisième trimestre de l'année s'est engagée dans la prévention et la gestion des conflits fonciers. Selon le Directeur Régional de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, qui est le Secrétaire Technique de la Commission régionale de l'Iffou, l'engagement des membres de leur commission a permis de résoudre plusieurs problèmes fonciers dans le département de Daoukro. Au total, 15 conflits fonciers ont été résolus grâce à une synergie d'actions entre les autorités administratives locales et les communautés. Ce, à travers la mise en place de 23 comités de gestion de conflits dans les villages, qui étaient chargés de revitaliser les processus de médiation.

Ainsi, un conflit à Adjekro a été réglé grâce à une médiation entre les protagonistes, assistée par les autorités locales. Le conflit a conduit à la délimitation des terres agricoles. Grâce à un dialogue constructif et un désir de compromis, une solution a été trouvée.

Claude N'DOUBA

EN FILIGRANE

VARIÉSCOPE 2024 :

MYSS BELMONDE DOGO EXHORTE LES JEUNES A ŒUVRER POUR LA COHÉSION

Madame la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a été la marraine de l'édition 2024 de l'émission de vacances "Variétoscope", placée sous le thème de « la cohésion ». Après des manches éliminatoires, 5 groupes se sont affrontés dans une ambiance artistique à la finale de l'émission diffusée en direct sur les antennes de la RTI. En sa qualité de marraine, Madame la Ministre a salué la performance des groupes qui, à travers leurs différentes prestations, ont contribué au renforcement de la cohésion nationale. Elle a indiqué que c'est avec fierté que son ministère a décidé d'accompagner cette année Variétoscope, en plaçant la compétition sous le sceau de « la cohésion ». L'émission a permis de mettre en évidence les valeurs de tolérance, de solidarité, d'entraide et du vivre ensemble. Madame la Ministre a invité les jeunes à demeurer des acteurs et des promoteurs de la cohésion et de la paix.

Eudoxie MANGOVA



Madame la ministre Myss Belmonde Dogo remettant le trophée du groupe classé 1er.

Déploiement de l'OSCS sur le territoire national SIX NOUVELLES COMMISSIONS RÉGIONALES INSTALLÉES



Les membres de la Commission Régionale du Bélier recevant du matériel informatique et des moyens de communication.

Dans le cadre de son déploiement dans toutes les régions du pays, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a installé dans le mois de juillet, six Commissions Régionales portant ainsi à 33 le nombre de ses Commissions. Il s'agit des Commissions Régionales du Bafing, du Bélier, du Gbôklé, du Moronou, des Grands ponts et du Worodougou. A chaque installation, les 15 membres composant la Commission installée ont été officiellement présentés aux autorités administratives et locales. Ils ont été ensuite dotés de matériels informatiques et de moyens de communication. Ils ont aussi bénéficié de sessions de renforcement de capacités d'une part, sur les thématiques de la solidarité, de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits, et d'autre part, sur l'animation du Mécanisme d'alerte précoce (MAP) de l'OSCS. Selon le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohizon Ibrahima, ces sessions de renforcement de capacité avaient pour objectif de permettre aux participants de s'imprégner de leurs missions. « Les Commissions Régionales sont chargées de coordonner ou d'œuvrer pour la synergie d'actions entre les acteurs engagés dans la promotion de la paix dans leur région. Leur bon fonctionnement permettra évidemment le renforcement de la cohésion sociale pour la consolidation de la paix, en vue d'un développement durable », a-t-il expliqué.



Les membres de la Commission Régionale du Worodougou ont été présentés officiellement après leur installation le 10 juillet 2024.

Placées sous la présidence du Préfet de région, les Commissions Régionales sont animées au quotidien par un Secrétaire Technique qui est le Directeur régional du Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, ministère de tutelle de l'OSCS. L'installation de ces six Commissions Régionales boucle le

processus de déploiement de l'OSCS sur le territoire national et porte ainsi à 33 le nombre total de ses Commissions.

Réponses aux chocs induits par les aléas naturels LES ENQUÊTEURS OUTILLÉS POUR LA COLLECTE DES DONNÉES



Séance de formation des agents enquêteurs.

Le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, a organisé les 25 et 26 septembre 2024, à Agboville, un atelier de formation à l'endroit de 25 agents enquêteurs issus de la région de l'Agneby-Tiassa. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un manuel de réponses aux chocs qui s'appuie sur le plan de contingence existant. L'objectif de la formation était d'outiller les enquêteurs à l'utilisation du questionnaire en vue de collecter des données de qualité permettant un meilleur ciblage. A cette occasion, les formateurs de l'OSCS ont renforcé les capacités des enquêteurs sur la communication en lien avec la réponse aux chocs et l'application Survey solutions, une plateforme de collecte de données.

Korhogo / Sensibilisation sur la cohésion sociale L'OSCS FORME 402 JEUNES AU FORUM « CAMPUS CITOYEN »



Les participants sont issus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire

Dans le cadre du Forum "Campus citoyen" organisé par l'Office du Service Civique National (OSCN) à Korhogo, du 6 au 28 août 2024, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a formé 402 adolescents et jeunes sur les notions de cohésion sociale, de prévention et de gestion des conflits. Il a également sensibilisé les jeunes sur les élections apaisées et l'animation du Mécanisme d'alerte précoce. La formation a été dispensée par M. Eugène Bilé, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures de l'OSCS. Cette campagne de sensibilisation vise à renforcer les valeurs civiques et citoyennes des jeunes en lien avec la promotion de la paix et la cohésion sociale dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire.

Une sélection de Fatou DIALLO

**Programme des filets sociaux productifs : 30 000 nouveaux bénéficiaires pris en compte
LE GOUVERNEMENT AMÉLIORE LES CONDITIONS DE VIE DES PLUS PAUVRES**



Le ministre Directeur de cabinet de la Présidence de la République, M. Fidèle Sarrasoro et la ministre Myss Belmonde Dogo lors du lancement de paiement de 30 000 nouveaux bénéficiaires à Korhogo.

QU'EST-CE QUE LE PROJET FILETS SOCIAUX ?

Le Projet des Filets Sociaux a été mis en place à l'effet de soutenir les ménages pauvres et vulnérables sur toute l'étendue du territoire, à travers un appui financier (transferts monétaires directs) de 36 000 F CFA chaque trimestre pendant trois ans ; soit 144 000 F CFA par ménage et par an. Ces ressources sont distribuées aux ménages dans l'optique de les accompagner dans le cadre de la mise en place d'activités génératrices de revenus en vue de leur inclusion économique et sociale. Les Filets Sociaux matérialisent ainsi la solidarité nationale au profit des populations les plus défavorisées.

LANCEMENT DU PAIEMENT DES 30 000 NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES

Le 21 Septembre 2024, à Korhogo, place de la République, la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Mme Myss Belmonde Dogo, a procédé au lancement du paiement des transferts monétaires aux 30 000 nouveaux ménages bénéficiaires du programme. De nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires sortants venus partager leurs expériences et traduire leur reconnaissance ont pris part à cette cérémonie.

FILETS SOCIAUX, UN COUP DE POUCE POUR FAIRE SORTIR DE LA PAUVRETÉ

Des témoins ont montré comment le projet leur permis de sortir de la pauvreté. M. Sekongo Sibiri, bénéficiaire des filets sociaux s'est lancé dans l'entrepreneuriat. Propriétaire d'un salon de coiffure et d'une Poissonnerie, il a également permis à son épouse de mener une activité génératrice de revenus. « Avant l'arrivée du projet, c'était difficile pour ma famille d'obtenir un repas par jour. Mais aujourd'hui, avec le peu que je gagne grâce aux filets sociaux, je peux dire que je suis sorti de la pauvreté », confie-t-il.

Comme lui, Yeo Fanta, exerçant son activité d'élevage de cabris et de moutons se dit fière de sa situation sociale actuelle. Selon elle, les filets sociaux ont changé sa vie. « Ma vie a vraiment changé depuis la venue des filets sociaux. J'arrive à avoir le minimum pour vivre comme les autres familles. Les revenus de mes activités me permettent de me soigner, d'assurer mon quotidien et celui de mes enfants », témoigne la veuve et mère de 5 enfants.

EXPRESSION DE LA SOLIDARITÉ DU GOUVERNEMENT

Les 30 000 nouveaux ménages sélectionnés pour cette phase, dont 4 903 dans la région du Poro, ont reçu leurs premières allocations de 36 000 FCFA et continueront d'en bénéficier trimestriellement sur les 3 ans prévus. Ils bénéficieront, en outre, d'un encadrement de proximité incluant des formations à la création d'activités génératrices de revenus (AGR), à la gestion du budget familial, à la mise en place et à la gestion d'Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC), aux compétences de vie et l'accès au marché. Cet encadrement de proximité vise à améliorer leurs conditions de vie. Avec ces 30 000 nouveaux bénéficiaires, le Programme des Filets Sociaux a atteint, à cette date, une couverture de 432 000 ménages bénéficiaires répartis dans les 31 régions du pays. Selon la Ministre Belmonde Dogo « C'est incontestablement un gros investissement réalisé par le Gouvernement qui accorde une attention toute particulière à l'amélioration des conditions de vie des populations où qu'elles se trouvent sur le territoire national. C'est la preuve d'une volonté du Gouvernement et du Président de la République de procéder à une redistribution équitable des fruits de la croissance économique enregistrée ces dernières années ».

Par ailleurs, elle a exhorté les nouveaux bénéficiaires à suivre les pas des anciens bénéficiaires afin de sortir de la pauvreté et devenir des exemples.

Emmanuel KASSI

LA NOTE

DEGUERPISSEMENTS : ENSEMBLE, ASSAINISSONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

Depuis quelques années, les autorités communales ont entrepris, avec le soutien du gouvernement, de mener la lutte contre l'insalubrité et le désordre urbain afin de créer un cadre de vie décent. Entre autres mesures les déguerpissements qui ont beaucoup affecté les populations.

Ces actions qui visent l'intérêt général, sont cependant loin de fédérer les opinions, donnant lieu à des tentatives de récupération et de manipulation de la part de certaines personnes.

C'est le lieu d'interpeller aussi bien les autorités que les populations sur ces dérives qui sont susceptibles d'entraîner des comportements néfastes à la cohésion et au maintien de la paix. Faisons donc tous preuve de vigilance et de responsabilité face à ces opérations de déguerpissement pour le rayonnement de notre pays et pour le bonheur de toutes celles et de tous ceux qui y vivent. C'est la Cote d'Ivoire qui se développe !

Ningan COULIBALY